

P. GIRAUD, Président
president@sfro.fr

C. CHARGARI, Secrétaire Général
P. MAINGON, Past-Président
N. POUREL, Trésorier

D. AZRIA
I. BARILLOT
PE. CAILLEUX
J.M. HANNOUN-LEVI
C. HENNEQUIN
M. LAPEYRE
I. LATORZEFF
F. LORCHEL
E. MONPETIT
D. PEIFFERT
F. ROCHER

J.J. MAZERON, Directeur Administratif
F. ESCHWEGE, Directeur Honoraire

Administration :

Emilie BAYART

Secrétariat SFRO
sfro@wanadoo.fr
Tél : 06 86 96 56 37

RadioTransNet :
eb.radiotransnet@gmail.com
Tél : 06 60 80 70 74
Site web : radiotransnet.fr

Siège Social :

SFRO
Centre Antoine Bécclère
47 Rue de la Colonie
75013 PARIS

Procès-verbal de la réunion Bureau SFRO
du vendredi 28 février 2020
de 11h30 à 17h00

Dans les locaux du
Centre Antoine Bécclère
47 rue de la Colonie,
75013 PARIS

Etaient présents : D. Azria, I. Barillot, PE. Cailleux, C. Chargari, P. Giraud, JM. Hannoun-Levi, C. Hennequin, P. Maingon, E. Monpetit, D. Peiffert, N. Poureil, F. Rocher et E. Bayart

Invités : F. Mornex, A. Escande, M. Michalet, A. Lisbona, O. Pradier et J. Thariat

Excusés : I. Latorzeff, JJ. Mazon, F. Eschwège, M. Lapeyre et F. Lorchel

1. Congrès SFRO 2020 :

J. Thariat, Présidente du Conseil Scientifique du Congrès SFRO 2020, présente le programme prévisionnel du prochain congrès qui aura lieu du 7 au 10 octobre 2020. Les sessions ainsi que la quasi-totalité des interventions orales sont validées et les orateurs confirmés.

34-35 articles seront rédigés pour le numéro spécial congrès. Le cocktail avec les industriels est confirmé pour le mercredi 7 octobre en fin de journée. Les lieux du diner du bureau de la SFRO et de la soirée du congrès restent à confirmer. Le tarif d'inscription de la soirée du Congrès prévue le jeudi 8 octobre sera relevé afin de couvrir davantage son coût.

Du fait de l'évolution de la législation « anti-cadeaux », notamment vis-à-vis des internes, il n'y aura plus de panier repas lors des symposiums.

Magali Lavillonnière (MCI) indique que malgré le peu de temps écoulé depuis la diffusion de la brochure commerciale du congrès, plusieurs industriels ont déjà fait part de leur intérêt soit pour des symposiums soit pour des stands.

Enfin, les courriers aux relecteurs de résumés doivent être envoyés rapidement. La date limite de dépôt sera le 30 avril avec une date de sélection à la mi-juin. La date du lundi 15 juin est arrêtée.

Les membres du bureau responsables de la sélection des abstracts seront : F. Mornex, A. Lisbona, P. Giraud, C. Chargari, J.M. Hannoun-Levi, D. Peiffert, D. Azria, J. Thariat, et J.J.Mazeron.

2. Affaires internes du bureau – Modifications du règlement intérieur

2.1. Renouvellement du bureau et du président

Suite à la proposition de P. Giraud de changer le règlement intérieur de la SFRO afin que les élections des membres du bureau et du président s'effectuent la même année, certaines modifications ont été apportées au règlement intérieur dans ce sens. Elles sont validées à l'unanimité.

2.2. Validation des demandes d'adhésions

Afin de faciliter les demandes d'adhésion et potentiellement d'augmenter le nombre d'adhérents à la SFRO, P. Giraud propose d'assouplir la procédure d'adhésion en éliminant la nécessité de parrainage pour les oncologues radiothérapeutes exerçant en France. Ainsi la procédure de demande d'adhésion sera la suivante :

« Toute demande d'adhésion sera adressée au Secrétaire Général de la Société. Les nouvelles candidatures d'oncologue radiothérapeute devront comprendre un bref C.V. contenant leurs numéros d'inscription au tableau de l'Ordre et RPSS.

Les oncologues radiothérapeutes étrangers et les non-oncologues radiothérapeutes doivent fournir une copie de leur diplôme ainsi qu'être parrainés par un membre de la SFRO à jour de sa cotisation. Les membres de la SFjRO bénéficieront de conditions d'accès facilitées la première année qui suit la fin de leur internat. Les membres associés et jeunes radiothérapeutes (première année d'adhésion à la SFRO succédant immédiatement à leur adhésion à la SFjRO) paieront ainsi une cotisation réduite donnant droits aux informations diffusées par la SFRO. »

Ces procédures sont validées à l'unanimité.

3. Présentation de 360 medics

Grégoire Pigné et Emilie Petit-Jean présentent les possibilités de l'application 360 medics. C'est une plateforme qui permet une recherche d'informations instantanées et fiables face à l'augmentation très forte du nombre de publications médicales. L'application utilise un moteur de recherche spécialement développé pour la recherche d'informations médicales et de veille scientifique avec une base de données alimentée par 230 000 soignants, 92 000 médecins dont 433 oncologues radiothérapeutes.

Depuis son lancement en 2015, l'application 360 medics a enregistré plus de 500 000 téléchargements (essentiellement à partir de smartphones).

Cette plateforme pourrait permettre une implémentation de la radiothérapie en permettant l'apport d'une expertise scientifique dédiée, notamment par le développement d'application de scoring et d'éléments de prise en charge ou d'un « chatbot » contenant des informations de type RecoRad.

Dans le cadre d'une collaboration SFjRO / 360 medics, cela pourrait prendre la forme d'un guide de l'interne de radiothérapie ou d'une application du type « easyTNM », cependant tous les contenus doivent être validés par des oncologues radiothérapeutes seniors et la SFRO.

La société 360 medics, via le « lab 360 » accompagne également le développement d'application.

L'accès à la plateforme 360 medics est gratuite pour les utilisateurs mais elle est financée par des industriels sous forme de « posts ». L'ANSM vérifie la conformité et l'absence de liens entre les

industriels financeurs et les informations scientifiques déposés sur la plateforme.

Le bureau de la SFRO rappelle la vigilance nécessaire pour que ce type d'application ne puisse pas évoluer vers un outil de prescription.

Il faudrait constituer un groupe de travail pour valider le contenu du guide l'interne. Se pose également la question des liens avec le CNEC. Ce guide ne devrait contenir que des informations très standardisées. En effet, ce type d'application requiert d'être extrêmement vigilant vis-à-vis de l'actualisation des données thérapeutiques.

Cette plateforme pourrait également être un bon support pour le développement de RecoRad 2.0 mais qui pose le problème de la labellisation par l'HAS, l'ASN et l'INCa notamment avec le risque de conflits d'intérêt vis-à-vis des posts des industriels ou la publication d'informations non validées.

Après réflexion, la SFRO ne souhaite pas être partenaire de 360 medics. Un courrier officiel a été envoyé à Grégoire Pigné dans ce sens.

4. Groupe Curie

J.M. Hannoun-Levi revient sur le projet de cartographie interactive des centres de Curie français initié par Angélique Fournigault. En effet, en fonction des données collectées et disponibles se pose la question d'une accessibilité libre ou avec connexion au site de la SFRO. En effet, il ne faudrait pas que des données disponibles en accès public puissent interférer avec les décisions prises en RCP. Néanmoins il faudrait qu'un maximum de données puisse être accessible en mode ouvert.

Les données déjà collectées doivent être complétées voire actualisées. Pour ce faire, il convient de faire circuler un nouveau questionnaire qui doit être simple pour développer un outil pratique. Il n'est pas impossible que cet outil puisse évoluer en intégrant des données concernant la protonthérapie et/ou la stéréotaxie.

- Recherche : une téléconférence aura lieu le 20 mars prochain pour organiser toutes ces activités de recherche.

Trois sous-groupes de travail ont été formés dans le but d'effectuer des analyses rétrospectives :

- > P. Blanchard : étude rétrospective des boosts de curiethérapie des cancers de la prostate et rechute locale

- > P. Pommier : cancers du canal anal et cancers cutanés

- > C. Chargari : cancers de la verge et curiethérapie pré-opératoire pour les cancers du col T1B1 à haut risque de rechute locale. Pour ces études se pose la question des financements industriels possibles. Les aspects réglementaires seront réalisés à Gustave Roussy.

Workshop : il sera organisé le 15 mai prochain avec des groupes de travail le matin et une restitution plénière l'après-midi. Trois salles sont d'ores et déjà retenues (salles Josy Reiffers 1, 2 et 3) à UNICANCER après accord avec Anne-Cantal LEGAL). Dès que le contexte le permettra, les modalités financières (location de salles) et organisationnelles (commande de plateaux repas) seront précisées.

Une réunion du groupe curie est également prévue le vendredi 9 octobre avant 8h30 lors du prochain congrès de la SFRO.

Enfin, cette année l'organisation du DU de curiethérapie a été très compliquée du fait des grèves de transport du mois décembre. Il évoluera probablement vers un DIU.

En raison de la pandémie liée au Covid-19, la téléconférence et le workshop sont reportées à des dates ultérieures.

5. Projets

5.1. RecoRad 2.0

Afin de faire la mise à jour de RecoRad, une réunion est prévue le 17 avril de 10h à 15h au Centre Antoine Béclère.

Il est proposé d'ajouter un chapitre concernant la radiosensibilité individuelle ainsi qu'un autre sur la curiethérapie.

Il est envisagé de le publier, en français sous forme d'un numéro à part de Cancer/Radiothérapie et, possiblement de le traduire pour être publié à l'international.

Les formats français et anglais doivent encore être réfléchis.

5.2. NewsLetter

Philippe Giraud et Emilie Bayart présentent le premier numéro de la nouvelle NewsLetter. Le format est validé par le bureau.

Les premiers envois seront assez larges : à toutes les personnes inscrites sur le site (membres SFRO ou non), aux membres SFjRO et SNRO.

Sur les points du type mise en demeure ASN, il est important d'insérer les liens vers les informations de l'ASN et s'assurer qu'il n'y ait que des points purement factuels.

Le premier numéro de la newsletter a été diffusé.

5.3 Enquête

Philippe Giraud et Emilie Bayart présentent le premier jet de l'enquête SFRO à diffuser.

Certaines questions sont légèrement modifiées et d'autres sont ajoutées, comme l'année de naissance par exemple.

Cette enquête validée par le bureau a été diffusée largement (inscrits site SFRO, SFjRO et SNRO) et sur les réseaux sociaux. Elle est également disponible en accès libre sur le site de la SFRO.

6. Dossier en cours :

6.1. HAS : Evaluation du test Novagray RILA Breast

L'HAS a rendu son évaluation du test Novagray RILA Breast et estime qu'il est nécessaire de redéposer une étude clinique.

La question se pose de la définition de « l'utilité clinique » : est-ce que la prise en compte du résultat du test implique une modification du traitement, soit une irradiation partielle du sein ?

Du point de vue de l'HAS, il faut démontrer qu'à traitement égal, les femmes dont le test donne un résultat positif, font plus de complications.

Un nouvel essai clinique a été redéposé avec ces critères.

6.2. Contrôle CNAM

Il est important de faire évoluer les pratiques. En concertation avec N. IFRAH, actuel président de l'INCa, la SFRO estime qu'il faudrait organiser un moratoire concernant les contrôles de la radiothérapie par la CNAM et faire se rencontrer les représentants de l'HAS, l'ASN, la CNAM pour mettre en place l'équivalent des ATUs existants pour l'utilisation de nouveaux médicaments. Ces « ATUs » devraient être associés à un registre de suivi des nouvelles techniques (à 6, 12, 24 mois....).

Par ailleurs, il existe un problème de suivi de patients ayant présenté un événement indésirable à long terme. En effet, lors des contrôles, il est nécessaire de pouvoir trouver les informations de suivi très facilement. La création d'un registre dédié (à partir des archives du CREX ?) et suivi par un

représentant de la SFRO (peut-être Jean-Jacques Mazon) pourrait être une solution adaptée. La SFRO va écrire un courrier à diffuser pour inciter les établissements à mieux faire le suivi des patients avec événements indésirables notés 2 et plus sur l'échelle d'évaluation ainsi qu'à préparer les dossiers lors des contrôles.

6.3. Autorisation Oncogard

Erik Monpetit revient sur le problème d'autorisation du site Oncogard qui associe un établissement public à un établissement privé avec une seule autorisation.

Dans ce contexte, l'ARS a mis en demeure la partie privée du site de basculer vers une facturation de type public au 6 juin 2020.

Bien qu'il ne semble pas y avoir de spoliation du secteur privé, il existera une perte financière associée. Concernant le matériel, 2 machines sur 4 ont été financées par le secteur privé. Une 5^{ème} machine est en cours d'installation, financée par des fonds public en usufruit pour le secteur privé.

La SFRO a envoyé un courrier officiel co-signé par le SNRO pour indiquer sa position soutenant la nécessité de conserver d'une double autorisation permettant des activités distinctes avec des facturations séparées du secteur public et privé. Néanmoins, la décision finale concernant ce dossier reviendra à l'ARS.

7. **RadioTransNet**

Emilie Bayart revient sur le workshop du 13 mars à Nantes. Il y a un peu moins s'inscrit, probablement dû au fait qu'il implique un déplacement et souvent une chambre d'hôtel. Dans le contexte de l'épidémie Covid-19 ce workshop a dû être annulé. Il sera reporté à une date ultérieure. Toutes les activités de RadioTransNet sont en attente pour pouvoir reprogrammer les différents événements nécessaires à la poursuite du projet.

8. **AFCOR**

O. Pradier revient sur les activités de l'AFCOR. Le conseil d'administration de l'AFCOR a eu lieu la veille de la réunion du bureau de la SFRO.

Il a été estimé qu'il fallait plus d'interconnexions entre les différentes formations proposées (printemps de l'AFCOR et samedi matin du congrès SFRO).

Cette année les thèmes abordés lors du samedi du congrès seront d'une part « le plateau technique » et d'autre part « la radiothérapie guidée par imagerie ».

La formation du Printemps 2020, s'il est maintenue abordera le traitement des cancers du pancréas. En 2021, le Printemps portera sur le traitement des cancers de la prostate.

Si possible, il sera envisagé de prévoir un événement officiel commun en 2021 pour la publication de la mise à jour RecoRad 2.0. Cet événement devra avoir lieu en région parisienne.

9. **SFjRO**

Morgan Michelet doit normalement succéder en avril prochain à A. Escande à la Présidence de la SFjRO. Néanmoins dans le contexte de l'épidémie du Covid19, la passation de pouvoir est reportée à une date ultérieure.

Morgan Michalet fait part d'un problème existant entre la SFjRO et l'association AERIO. En effet, cette association n'est pas reconnue par le CNP et se définit comme une association sur toutes les

thématiques liées à l'oncologie au sens large (oncologue médical et oncologue radiothérapeute). Il est nécessaire de discuter avec Jean-Philippe SPANO et l'AERIO afin de bien définir les activités de chacun et fournir des actions cohérentes et complémentaires plutôt que concurrentes.

Les cours d'hivers sont en cours de labellisation par le CNEC en tant que cours de spécialisation en radiothérapie. Dans ce contexte il est indispensable que la SFjRO soit représentée au CNEC.

Les cours d'hiver sont financés en partie par la SFRO à hauteur de 10k€. Il reste un problème de financement des cours d'été. Il est proposé que ces cours soient financés par la SFRO, à partir de sources industrielles dédiées au financement d'enseignements. Afin d'utiliser ces fonds au mieux, la SFRO doit former un comité pédagogique pour décider de l'organisation ainsi que de la surveillance des cours.